

Les avantages Chappée 2025

DU 1/03 AU 31/12/2025

OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS

Eria-S Plus

50 €^{TTC*}
remboursés



Eria-S Plus Duo Eria-S Plus Fit-in

80 €^{TTC*}
remboursés



Eria-S Plus couplée à WSC 400

200 €^{TTC*}
remboursés



Comment obtenir votre remboursement

1. Inscrivez-vous sur le site Prime énergie d'EDF avant la signature du devis.
2. Faites installer et facturer votre matériel Chappée entre le 01/03/2025 et le 31/12/2025 par une entreprise RGE.
3. Imprimez ce coupon.
4. Envoyez le coupon accompagné de votre RIB, du cadre contribution d'EDF et de votre facture d'achat et de pose acquittée, le tout avant le 31 janvier 2026 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

BDR Thermea France - Service consommateurs Chappée
Demande de remboursement EDF 2025
57, rue de la Gare - 67580 Mertzwiller

Coupon de demande de remboursement

A envoyer avant le 31/01/2026

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Téléphone

* Dans le cadre d'un partenariat conclu avec EDF, la société BDR THERMEA France SAS accorde un avantage au client final sur l'achat du matériel pré-cité sur ce document, s'il est installé par un professionnel RGE entre le 01/03/2025 et le 31/12/2025. Offre réservée aux personnes résidant en France métropolitaine, pour un usage individuel et privé. Offre limitée à une seule participation par foyer fiscal, valable uniquement en France métropolitaine. Toute demande incomplète ou envoyée après le 31/01/2026 ne sera pas prise en compte. Frais d'envoi non remboursés. Délai de remboursement de 6 semaines à compter de la date de réception du dossier conforme. Offre non cumulable avec toute autre opération commerciale Chappée en cours.